

Décoration, Pyrotechnie, Harmonies, Cortèges.

ESSAI DE RUSKINIANISME SPORTIF.

(*Suite*) (1).

III. — LES SPORTS AUX FLAMBEAUX.

Quelle est la valeur technique des sports aux flambeaux? Les athlètes aiment-ils à s'y livrer et, s'il ne l'aiment pas, ne serait-ce pas un préjugé de leur part, explicable par le défaut d'habitude? Voilà des questions qui ne sont pas du ressort de cette étude. Nous laissons à d'autres plumes le soin de les élucider. Peut-être bien que dans ces sortes de manifestations les acteurs sportifs redoutent de n'être pas *assez* vus. Ils ne se rendent pas compte à quel point une pyrotechnie bien comprise esthétise leurs mouvements. En général les fêtes sportives aux flambeaux, à moins d'avoir été contrariées par le temps, laissent aux spectateurs des souvenirs parfaits. Seulement les organisateurs qui s'en remettent à des maisons spéciales reculent facilement devant les devis très élevés qu'on leur présente. Dans la réalité rien n'est moins coûteux à organiser, en ce sens qu'on peut produire beaucoup d'effet avec peu de moyens mais à la condition de faire le plus possible par soi-même. Toute société un peu nombreuse et active devrait compter dans son sein un ou deux artificiers-amateurs dont les talents lui seraient précieux à l'occasion.

Les principaux instruments d'éclairage et de décoration pyrotechnique sont les suivants : lanternes vénitiennes, verres de couleur, fleurs électriques, foyers avec ou sans réflecteurs, flammes de bengale, torches, artifices. Passons-le en revue rapidement.

Les lanternes vénitiennes demeurent insurpassables quand il s'agit de les accrocher aux branches des arbres; il faut les prendre rondes, assez grosses et d'un seul ton, couleur orange clair,

(1) Voir la *Revue Olympique* d'avril et mai 1911.

Elles font alors l'effet de gros fruits lumineux se détachant sur la verdure sombre. La foule ne se lasse jamais d'admirer ce spectacle qui n'arrive pas à se banaliser. Au contraire les lanternes de fantaisie, à rayures ou à dessins multicolores, pendues côte à côte le long d'un fil présentent un aspect vulgaire qu'accroissent leur irrégularité forcée et leur balancement au gré du vent. Si l'on est absolument obligé par la disposition du terrain qu'il s'agit d'éclairer et par l'absence d'arbres de dessiner ainsi des festons d'un mât à un autre, il vaut mieux le faire avec des guirlandes de feuillage auxquelles les lanternes — toujours des ballons ronds de couleur orange — sont accrochées sans trop de régularité.

Les verres de couleur dans lesquels brûlent des pains de stéarine peuvent bien, eux, être disséminés dans le gazon ou les fleurs mais c'est là une fantaisie exceptionnelle. Leur véritable rôle au contraire est d'être alignés régulièrement le long d'un parterre, d'une corniche, d'une balustrade. La rangée doit alors s'interrompre, puis reprendre. Le meilleur effet s'obtient avec des verres rouges et bleus alternés. Les jaunes, les verts et surtout les blancs transparents ne réussissent guère; et opaques, ils ne donnent plus qu'une lueur de veilleuse. La disposition le long d'un cartouche avec des fils de fer pour les tenir est à déconseiller dans tous les cas. Rien de plus laid et de plus misérable à regarder. Autant que possible les verres doivent être posés sur le sol, la pierre ou le bois et ne jamais être tenus par des anneaux en fil de fer.

Les fleurs électriques constituent une décoration pyrotechnique plutôt coûteuse. Quand pourtant le courant est tout à portée et qu'il n'y a pas à faire intervenir d'accumulateurs, la dépense peut se trouver réduite. Les fleurs électriques font toujours un charmant effet. On les place facilement mais il est assez difficile, pour y parvenir, de se passer du concours des spécialistes; néanmoins on peut fabriquer soi-même, avec de la toile transparente multicolore, des fleurs pour envelopper les ampoules.

La question des foyers lumineux est toujours délicate. On peut dire que c'est là le nœud du problème. Tout ce dont nous avons parlé jusqu'à présent ne constitue guère que de l'ornementation et non de l'éclairage proprement dit. Ce sont les foyers lumineux qui répandront sur la scène la clarté nécessaire; il n'en faut ni trop ni trop peu. Une règle générale c'est que les foyers doivent être cachés aux regards : non pas seulement parce qu'ils aveuglent désagréablement le spectateur mais parce que tout l'effet esthétique s'en trouve gâté. C'est pourquoi on a souvent recours

aux réflecteurs. Les réflecteurs ont cet inconvénient qu'ils dessinent des cônes de lumière dont le contraste avec l'ombre voisine n'est pas toujours heureux. Il est évident que l'électricité est ici l'agent préférable à tous les autres. Mais quand on la dispose, on doit faire grande attention de ménager ça et là des interrupteurs; le coût n'est pas bien grand; l'effet est immense. Toutes sortes de jeux de lumière sont alors permis qui composent une vraie symphonie optique. Les spectateurs en sont charmés et reposés. Notez que les athlètes n'ont pas besoin d'être projetés en pleine clarté comme des acteurs. On n'a pas à admirer le moindre détail de leur costume non plus qu'à saisir le moindre changement d'expression de leur physionomie. Il suffit de pouvoir suivre leurs mouvements. C'est pourquoi il faut, en bien des cas, chercher à les éclairer par une lumière diffuse montant d'en bas. Les rampes électriques placées au ras du sol ou des estrades répondent fort bien à ce desideratum. Le plus souvent cela sera beaucoup plus joli que le clair de lune intense tombant des lampes à arc suspendues en l'air et qui a le double inconvénient de dessiner de vilaines ombres et de tuer complètement tout effet décoratif, lanternes vénitiennes, verres de couleurs ou même flammes de bengale.

Il y a encore le feu de la Saint Jean, le traditionnel « feu de joie » de nos pères. L'emploi n'en est pas du tout à dédaigner. Supposez une fête d'escrime donnée le soir dans une clairière de forêt à la clarté de deux ou trois feux de la Saint-Jean? Inutile ce soir-la de multiplier les lanternes de papier. Le spectacle serait infiniment grandiose et si la lune — la vraie — y assistait dans tous ses atours et qu'une douzaine de choristes y voulussent prêter leur concours, on aurait à bon marché la plus artistique des manifestations sportives.

Le feu de bengale demeure, à travers tous les progrès de la pyrotechnie moderne, la plus charmante et le plus maniable des matières artificielles. On n'est jamais rassasié d'y avoir recouru et il faut être bien maladroit pour ne pas en tirer un parti satisfaisant. Certains pourtant ont cette maladresse; ils placent le feu de bengale bien en vue sur quelque socle naturel et s'arrangent pour que le vent en rabatte la fumée dans le visage des assistants. La règle élémentaire est de toujours placer le feu *derrière* un arbre, une colonne, une barrière, une plante de façon qu'un premier plan quelconque, si modeste soit-il, se détache en sombre sur le fond soudainement embrasé. Le bengale est bref: il ne faut pas chercher à le prolonger; il plaît par sa brièveté même. On doit l'allumer en des lieux successifs séparés les uns

des autres : par exemple, un feu vert s'enflammera sur la droite au moment où faiblissent à gauche les dernières lueurs rouges. Le vert et le rouge donnent les meilleurs, nous dirions volontiers, les seuls bons effets. Mais les feux verts seront moins nombreux et plus courts que les rouges; le rouge doit dominer sensiblement. Il est économique de ne pas acheter des feux de bengale tout préparés mais de la poudre de bengale et d'en placer des pincées dans un fragment de gouttière, des pincées disposées en longueur pour que la poudre ne brûle pas tout d'un coup. Il y a de la poudre sans fumée plus coûteuse, utilisable dans les cours ou dans les lieux autres que le plein air absolu et desquels la fumée risquerait de ne pouvoir s'envoler librement. La flamme de bengale se brûle encore dans des torchères en trépieds. Cela est un peu théâtral évidemment mais, en certains cas, le procédé peut être recommandable au point de vue décoratif.

Les torches étant l'accompagnement obligé — quoique bien oublié — des cortèges nocturnes ou crépusculaires, nous en parlerons ultérieurement. Des artifices eux-mêmes, nous dirons peu de chose. En effet, notre point de vue est celui des « sports aux flambeaux ». La pyrotechnie n'intervient ici que comme cadre sportif. Or si vous tirez la moindre pièce d'artifice pendant un concours, vous détournez aussitôt l'attention du public qui délaisse les gestes des athlètes pour regarder les fusées éclater dans le ciel. Il faut donc être en cette matière très discret. Les « pièces montées », d'ordinaire fort laides, sont à proscrire absolument. Il faut s'en tenir — et encore si l'occasion et le décor s'y prêtent — à des fusées multicolores vers la fin de la fête et il est mieux de n'en point lancer du tout que d'en lancer en trop petit nombre. Les « bouquets » veulent être très nourris et il convient que le ciel en soit zébré pendant quelques instants.

Tout ce que nous avons dit ici s'applique parfaitement aux fêtes de patinage. Les paysages d'hiver sont de beaucoup les plus faciles à éclairer et nulle règle spéciale ne nous semble devoir être édictée à cet égard. Mais nous insisterons encore sur la nécessité de dissimuler, hiver ou été, les foyers lumineux et aussi de laisser les spectateurs dans une ombre relative. Ils ne sont pas jolis à voir et eux-mêmes jouissent du spectacle en proportion de l'éclat qu'il revêt par contraste avec leur propre atmosphère. Enfin nous répétons que ces données ne doivent être utilisées que d'après les circonstances. Il y a des conditions générales d'eurythmie à observer mais elles tendent naturellement à se modifier selon le caractère de chaque sport, le nombre des athlètes, leur tenue, le cadre etc... Si l'on nous a bien compris,

on admettra toutefois que la fête sportive aux flambeaux la plus modeste ne risque pas toujours d'être la moins eurythmique.

Les fêtes nautiques ne peuvent jamais être réellement sportives; il est difficile d'éclairer suffisamment une rivière pour qu'on y puisse ramer et surtout pour que, de la berge, les spectateurs puissent suivre les mouvements des rameurs. Ces fêtes se réduiront donc en général à des spectacles et, à ce titre, nous n'avons pas à nous en occuper.

(A suivre.)



PARTIE OFFICIELLE.

Bulletin du Comité International Olympique.

Le président du Conseil des ministres de France, ministre de l'Intérieur, a adressé, à la date du 21 juin dernier, la lettre suivante au baron Pierre de Coubertin.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part du vote par lequel le Comité International Olympique réuni à Budapest, le 25 mai dernier, a décidé à l'unanimité de célébrer au mois de Juin 1914 le vingtième anniversaire du rétablissement des Jeux Olympiques par un congrès des Comités olympiques nationaux qui sera convoqué à Paris sous le patronage du gouvernement de la République Française. J'ai l'honneur de vous remercier de cette intéressante communication et je vous prie d'être auprès de Messieurs les membres du Comité International Olympique l'interprète des sentiments de sympathie du gouvernement français.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. MONIS.

D'autre part, M. de Coubertin a reçu du président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, à l'occasion de l'attribution à cette fédération de la Coupe olympique pour 1912, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

L'Union des Sociétés de Gymnastique de France est infiniment honorée